

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (2000)  
**Heft:** 131

**Rubrik:** Dans les cantons

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Bière attend 60 000 tireurs

La commune accueille du 23 juin au 16 juillet, l'une des plus grandes manifestations sportives suisses : le Tir fédéral. Près de 60 000 compétiteurs venus de tous les coins du pays sont attendus pour cet événement qui constitue le plus grand rassemblement de tireurs au monde. Les infrastructures seront à la hauteur : 35 cibles à 25 m, 50 cibles à 50 m, et 300 cibles à 300 m, toutes les cibles étant équipées d'un système de marquage électro-



nique. Plus de 700 bénévoles veilleront au bon déroulement des

concoures. De nombreux divertissements sont prévus durant cette période, notamment pour la grande journée officielle du 1<sup>er</sup> juillet, avec un cortège réunissant plusieurs milliers de participants. La matinée du 30 juin sera consacrée au Tir d'honneur des Suisses de l'étranger. La Société suisse de tir de Paris organise un

## En Bref

**BÂLE** - Les 2 000 œuvres d'entraide qui existent en Suisse ont désormais une organisation centrale à Bâle. Elle s'appelle « Kosch » et relie en réseau 17 groupements régionaux.

**ARGOVIE** - Une partie des 240 000 francs de butin du hold-up de la GE Capital Bank à Baden a été retrouvée à Wettingen. En vidant un container de déchets, des éboueurs ont découvert une caisse contenant 100 000 francs. La police est toujours à la recherche du malfaiteur.

**NIDWALD** - La Cour suprême de Nidwald a approuvé partiellement deux recours à des demandes d'entraide judiciaire allemandes dans l'affaire des caisses noires de la CDU. Les recours concernent des commissions versées par le marchand d'armes Karlheinz Schreiber lors de la vente de chars allemands à l'Arabie Saoudite.

• L'appartement de Dieter Holzer, ancien chef des services secrets allemands et homme d'affaires impliqué dans le scandale des caisses noires de la CDU, a été cambriolé à Stansstad/NW. Il n'y aurait pas de lien selon la police nidwaldienne.

**NEUCHÂTEL** - Les pouvoirs publics accordent un large soutien à la compagnie qui exploite 9 bateaux sur les lacs de Neuchâtel et de Morat. Grâce à une augmentation de capital de 2,88 millions de francs

plus un prêt d'un million de la Confédération, la société est assainie et va rajeunir 5 de ses bateaux en vue de l'Expo. 02.

**SAINT-GALL** - Élections au Grand Conseil. Inexistante il y a 5 ans, l'UDC est devenue la n°2. Avec 42 élus sur 180, elle parvient à ravir la 2<sup>e</sup> place aux radicaux, derrière un PDC dont Saint-Gall est une des citadelles. C'est une formidable victoire pour l'UDC. Le grand perdant est le PS qui perd 8 mandats, il lui reste 26 sièges. Le PDC recule à 62 (-4) ; le Parti radical à 41 (-3) ; les Verts à 6 (-5). Les Automobilistes et les indépendants disparaissent.

• Saint-Gall. À la suite de deux pannes presque simultanées une défaillance est apparue dans la sauvegarde des données informatisées. Environ 100 employés n'ont pas pu travailler normalement et il a fallu l'intervention d'informaticiens étrangers à l'administration. Cet accident informatique devrait causer un préjudice dépassant un demi-million de francs. La ville souhaitait introduire un serveur dans son système, mais effrayée par le passage à l'an 2000, elle a différé son projet. Le serveur et la protection des données ont lâché. Un million de données sont menacées. Entre 50 et 60 % d'entre elles pourraient avoir disparu.

**ZÜRICH** - Interdits depuis 1932, les lotos sont à nouveau autorisés.

• Le canton de Zürich, actionnaire majoritaire de l'aéroport privatisé, doit commencer à vendre ses

actions cet automne. Cette première tranche d'environ 28 % de son capital-action est évaluée à 400 millions. Cette opération est subordonnée au feu vert des actionnaires de la société immobilière de l'aéroport.

• Après deux jours de palabres, le Grand Conseil zurichois a décidé de baisser de 3 points de pourcentage le coefficient d'impôt. De 108 %, le multiple annuel passera donc à 105 % pour la durée du plan financier 2000-2003. À part pour les très gros revenus, la différence sera minime. Pour un revenu relativement confortable de 120 000 francs, la baisse sera de 250 francs. Pour la droite bourgeoise il s'agit de donner plutôt le signal de la prospérité retrouvée.

**APPENZELL** - L'enseignement obligatoire de l'anglais sera introduit dès l'école primaire en Appenzell Rhodes Intérieures (AI) à partir de 2001. L'enseignement précoce du français est aboli. Il ne sera obligatoire qu'à partir de la première année d'école secondaire et au gymnase. C'est le premier canton à introduire l'anglais obligatoire dès la troisième année primaire.

**BERNE** - Braconnage. Quatre pattes de lynx ont été envoyées par colis à l'Office de la nature du canton de Berne. Sur des étiquettes, trois d'entre elles portaient le nom de fonctionnaires bernois, la 4<sup>e</sup> celui de l'ancien inspecteur nidwaldien des forêts. En 1972, le Nidwaldien avait été le premier à réintroduire le lynx ▶

déplacement, fournit des armes et prévoit pour les accompagnants un certain nombre d'excursions. Pour tous renseignements : Didier Ferré au 01 43 45 47 22.

## GENÈVE



### La voiture suisse revient au pays

Du 2 au 12 mars dernier, le Salon de l'automobile de Genève a présenté au public un grand nombre de modèles. Les visiteurs ont pu notamment admirer la HS 21 d'Hispano-Suiza, la première voiture conçue... depuis 1936 ! Un véritable

événement pour une marque réputée qui renaît, créée en 1904 à Barcelone par l'Espagnol Castro en collaboration avec l'ingénieur suisse Marc Birkigt. Ses moteurs ont équipé les premiers avions du siècle (d'où l'emblème de la marque, une cigogne, en souvenir de la célèbre escadrille de Georges Guynemer), et ses modèles, tous s u p e r b e m e n t construits, faisaient la joie des passionnés de tous les pays, dont le roi d'Espagne Alphonse XIII.



avec l'autorisation de la Confédération. Une enquête pénale est ouverte. L'Office fédéral de l'environnement rappelle que les lynx se nourrissent à 90 % de chamois et de cerfs. Si le carnivore s'en prend à des moutons, une autorisation spéciale de tir est accordée. Des gardes-chasse cantonaux ont abattu des lynx en 1997, 1998 et 1999. En automne dernier, le lynx du Kandertal qui avait tué 26 moutons et échauffé les esprits a été abattu avec le consentement de la Confédération.

**TESSIN** - Les Tessinois ont accepté deux initiatives fiscales de la Lega. La première (69 % de oui) demandait la suppression immédiate des droits de succession pour les enfants. La seconde (59 % de oui) assignait une baisse de 5 % des impôts sur les personnes physiques, doublée d'un cadeau aux sociétés.

• Arrêté aux Etats-Unis pour blanchiment, le Tessinois Giorgio Pelossi a été extradé vers l'Italie et emprisonné. Soupçonné d'être impliqué dans un vaste trafic de drogue géré par un chef de la camorra napolitaine, G. Pelossi est aussi un témoin central dans le scandale des caisses noires de la CDU.

**JURA** - Pour avoir placardé en été 1999 dans le Jura bernois, des affiches représentant une croix gammée sur fond de drapeau suisse censée dénoncer la montée de l'extrême droite, l'animateur du groupe Bélier a été condamné à 10

jours d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 400 francs.

• La conseillère fédérale Ruth Metzler a confirmé dans ses fonctions pour 2000, Jean-François Leuba comme président de l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Lors de la 29<sup>e</sup> assemblée plénière, les débats se sont focalisés sur la mise en place de 26 institutions communes aux cantons de Berne et du Jura, la mise en place d'une structure commune en matière d'achats et d'assistance pharmaceutique pour les hôpitaux, une résolution dans le domaine de l'enseignement et une collaboration aux études du plan régional d'évacuation des eaux de la Birse mené par Bâle-Campagne.

**SCHWYTZ** - Pour les années fiscales 1997-1998, Schwytz compte sur 70 000 contribuables : 2 000 millionnaires en fortune et 64 par le salaire. Les sociétés domiciliées à Schwytz affichent un capital imposable de 19,1 milliards de francs dont plus de 14 milliards viennent des holdings. Les bénéficiaires imposables sont passés de 158,9 millions de francs en 1988 à 407,2 millions en 1998, soit une augmentation de 156 %. Le capital imposable explose de 2,7 à 19,1 millions de francs. Tout cela permet au canton de ne pas connaître l'impôt sur la succession, de proposer pour 2001, une baisse d'impôt à ses sujets dont profiteront avant tout les faibles revenus et les entreprises. Ce sera la 4<sup>e</sup> en 4 ans.

• À Schwytz, on ne badine pas avec les excès de vitesse. Un parapligique de 41 ans a été pincé et condamné à 300 francs d'amende parce qu'il circulait à vive allure et est entré en collision, sur un trottoir, avec une voiture débouchant d'une rue latérale. Les chaises roulantes doivent circuler sur les trottoirs à la vitesse du pas. Mais alors qu'en est-il du jogging et du patin à roulettes se demande le parapligique ? Il fait recours.

**VALAIS** - Sion. La société française Touraine Air Transport (TAT) prévoit de construire une entreprise industrielle aéronautique à l'aéroport de Sion. Le site fabriquera, révisera et louera des pièces détachées. Elle attend l'autorisation de l'Office fédéral de l'aviation civile.

• L'entrée de la société française CDA dans le capital de Téléverbier SA relance le débat sur le financement du tourisme et particulièrement des remontées mécaniques en Valais. L'idée d'une compagnie des Alpes (CDA) version suisse a été lancée. Ses initiateurs souhaitent que cette société de financement et de management permette à la Suisse de garder la maîtrise de son tourisme. Les opérateurs étrangers s'intéressent à la Suisse, surtout aux sociétés à forte rentabilité. Le tiers des sociétés de remontées mécaniques suisses se trouve en situation critique et seules 13 entreprises sur 195 réalisent un cash-flow de plus de 4 millions.